



Les eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350- vers 1480). Société et biodiversité

Corinne Beck



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/11191>
DOI : 10.4000/cem.11191
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2009
Pagination : 417-421
ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Corinne Beck, « Les eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350-vers 1480). Société et biodiversité », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 13 | 2009, mis en ligne le 09 septembre 2009, consulté le 12 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cem/11191> ; DOI : 10.4000/cem.11191

Ce document a été généré automatiquement le 12 octobre 2018.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Les eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350-vers 1480). Société et biodiversité

Corinne Beck



- 1 L'objectif de cette recherche était double. Il s'agissait d'une part d'introduire dans les analyses politiques et socio-économiques habituellement mises en œuvre en histoire rurale, la dimension environnementale des phénomènes enregistrés. Et, dans ce cadre, force était de reconnaître que l'approche historique de la diversité animale est une parente pauvre de l'historiographie française.
- 2 D'autre part, à l'heure où il est beaucoup question de dégradation de la biodiversité, de disparitions d'espèces, de conservation et de patrimonialisation du vivant, il apparaissait plus que jamais opportun d'intégrer au sein des problématiques environnementales, la notion de « biodiversité historique »¹. Le débat principal porte sur la capacité des sources anciennes – et médiévales en particulier – qu'elles soient documentées ou sédimentées, à valider une telle

démarche. À quel degré de connaissance de la biodiversité animale, les sources et leur croisement permettent-elles d'accéder ? Quelle biodiversité permettent-elles de restituer ?

- 3 C'est à l'approche historique de la diversité animale des milieux humides et forestiers de la Bourgogne des deux derniers siècles du Moyen Âge que cet ouvrage souhaite apporter sa contribution. Issu d'une thèse de doctorat d'État soutenue en 2004, il en reprend l'essentiel : comprendre comment la société médiévale – en l'occurrence ici bourguignonne – a façonné la biodiversité de son environnement afin de répondre à ses multiples besoins et activités, pour saisir ce que fut l'action politique – celle des ducs Valois – sur les ressources des eaux et forêts de leur domaine, entre activité prédatrice et politique gestionnaire.
- 4 Quatre axes ont articulé cette recherche :
 - analyser les pratiques d'exploitation, d'aménagement et de gestion de ces milieux forestiers et aquatiques par la société de la fin du Moyen Âge, en comprendre les fonctionnements et dysfonctionnements ;
 - tenter de mesurer l'impact des pratiques étatiques sur la dynamique du milieu : en quoi les modes d'action économique et sociale ont influé, modelé l'évolution des eaux et forêts et de leur faune ? Quelle a été l'attitude de l'administration ducale en général, de la gruerie en particulier, sa rigueur et son efficacité ?
 - examiner les conséquences des choix à moyen et long terme, s'interroger sur les questions de la vulnérabilité et des risques. Se profile inévitablement une des questions majeures de l'historiographie médiévale : celle de la ou des crise(s) affectant la fin du Moyen Âge. Quels sont les critères de reconnaissance et les modalités de celle-ci dans le domaine étudié ?
 - caractériser de manière évolutive les composantes et la structure des milieux forestiers et humides ducaux, plus particulièrement de la faune. Dans une perspective plus globale, contribuer à définir ce que représente la fin du Moyen Âge dans le processus de mise en place des faunes contemporaines.
- 5 Pour ce faire, les comptabilités de l'administration bourguignonne – du crépuscule des ducs capétiens à la reprise en main de Louis XI, soit un siècle et demi marqué par les épidémies, les guerres et une probable dégradation du climat – et les résultats de prospections archéologiques ont été systématiquement confrontés au regard du zootechnicien, de l'agronome ou du biologiste.
- 6 Le potentiel des ressources qu'offre l'important domaine en eaux et forêts des ducs est riche et varié, assez bien réparti également sur le plan spatial. Mais les potentialités des milieux ont été diversement exploitées par les gestionnaires ducaux, dans une conjoncture alternant difficultés et répit. Pourtant, en dépit d'une météorologie peu clémente et des désordres occasionnés par l'insécurité, en dépit encore des vicissitudes institutionnelles, les hommes de la gruerie se sont attachés, dans l'ensemble, à gérer au mieux le domaine ducal. À côté d'une économie agricole (essentiellement céréalière) sur laquelle l'historiographie s'est bien souvent focalisée, on voit se développer d'autres types d'économie tout aussi essentiels que sont l'exploitation forestière et surtout l'exploitation piscicole.

Genèse médiévale de la sylviculture moderne

- 7 L'exploitation sylvicole du domaine forestier ducal, telle que les comptabilités permettent de la restituer, est une exploitation maximale : du bois aux écorces, des branches aux souches, du bois vif au chablis, du chêne au tremble, au saule et au noisetier, tout le matériau ligneux est utilisable et utilisé selon les besoins. Largement parcourus par les usagers, par les marchands « en gros » ou les acheteurs en « menu », étroitement surveillés par les sergents forestiers, les massifs boisés voient émerger en cette fin de Moyen Âge un certain nombre de règles d'exploitation. En effet, balivage, coupe « à fleur de terre » ou de « charbonnier » qui deviendra « la coupe à aire », coupe de « proche en proche »... se mettent progressivement en place. Timidement certes, et non sans hésitation, l'exemple bourguignon montre l'émergence d'une prise de conscience de la nécessité de suivre des règles pour assurer une production ligneuse durable. Une autre logique s'esquisse donc qui s'épanouira aux XVII^e et XVIII^e siècles : une exploitation satisfaisant des besoins immédiats et désordonnés fait place à une exploitation qui se veut plus régulière.

Difficultés ou « crise » de la pisciculture ducale ?

- 8 Pour rentabiliser au mieux le domaine ducal, les forestiers ont développé des procédés qui visaient à réguler l'exploitation des eaux. À cet égard, il faut tenir le travail des receveurs de la gruerie de bailliage comme essentiel dans l'effort d'homogénéisation et de rationalisation de l'exploitation des étangs. Celle-ci évolue assurément, passant d'une économie domaniale à une économie de marché. Mais elle a buté sur la réalité tant conjoncturelle – l'insécurité et de mauvaises conditions climatiques – que structurelle – une Bourgogne essentiellement rurale sans véritables débouchés urbains pour un produit, le poisson, qui supporte mal les transports. Comme d'autres, l'exploitation ducale a mis l'accent sur l'élevage de la carpe au point qu'il n'est pas exagéré de parler de carpiculture. Cela étant, si la carpe est effectivement majoritaire, on ne rencontre pas pour autant d'étangs consacrés à une « monoculture » halieutique ; tous les étangs sont diversement peuplés tant au niveau des espèces que des âges. Volonté manifeste de conserver des peuplements différents pour exploiter l'ensemble des ressources d'un étang ou impossibilité voire incapacité à contrôler les processus biologiques tels que la reproduction ? Ces zones d'étangs sont assurément des milieux fragiles et les modes d'exploitation mis en œuvre par les forestiers du duc semblent ne pas avoir permis de faire face, sur un plan technique, aux contraintes, qu'elles soient naturelles ou anthropiques.
- 9 En matière de pisciculture, l'exploitation ducale apparaît comme une entreprise parmi d'autres, certes plus puissamment dotée en moyens mais qui doit faire face à la concurrence sur les marchés dans les pays de la Saône, au manque de débouchés commerciaux ailleurs, notamment en Auxois et dans la Montagne. L'exploitation est onéreuse, la rentabilité des pêches plutôt irrégulière et les étangs ont eu à souffrir du passage des bandes armées. Trop lourd à gérer, trop dispendieux ? Pour ce domaine, les années 1441-1443 marquent un moment capital avec l'amodiation

générale décidée par Philippe le Bon. Cette opération qui témoigne de l'incapacité financière du pouvoir ducal à subvenir à la maintenance de son domaine en eau, fut une catastrophe sur le plan de l'exploitation : les étangs feront retour rapidement dans le domaine ducal dans un plus grand état de détérioration et bon nombre d'entre eux auront du mal à être réactivés.

Faune sauvage et pouvoir politique

- 10 La pression et la régulation exercées par le pouvoir ducal sur la faune sauvage, seules bien éclairées par les sources, recouvrent deux grands volets : l'élimination des nuisibles (loups, loutres et rapaces) – s'attaquant d'abord aux biens plutôt qu'aux hommes, à ceux du prince plus qu'à ceux des populations paysannes – et les pratiques cynégétiques – capture et affaitement des faucons, éperviers et autours et chasse à courre du sanglier et du cerf par les équipages de la vénerie ducale, voire par le duc lui-même.
- 11 La nocivité des premiers est d'abord une nocivité décrétée par le prince : le loup s'attaque au gibier, la loutre et les rapaces aux poissons des étangs. Sans nier le fait que certains de ces animaux, en l'occurrence le loup, puissent s'en prendre aux biens des communautés villageoises (troupeaux) comme aux hommes, on ne voit nulle part dans le duché de situations dramatiques à l'instar de celles décrites dans les sources des périodes postérieures. La société bourguignonne semble s'être accommodée de ces nuisances, sans doute parce que les pressions démographique et économique rendaient supportable la coexistence des hommes et des animaux, considérant notamment que le loup constituait un fléau secondaire dans la hiérarchie des « malheurs du temps ». Dans la Bourgogne de la fin du Moyen Âge, le rôle du pouvoir politique a été déterminant non seulement en décidant l'organisation des chasses, en créant des services spécialisés mais surtout par le choix des hommes auxquels la tâche a été confiée. Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, ces chasseurs professionnels, consacrant l'essentiel de leur temps à ce travail de traque, ont eu un impact certain et contribué à la régression des populations animales : celles-ci ont vu leur répartition spatiale et leur dynamique se modifier.
- 12 De l'étude des seconds, il ressort que la gestion de la faune est conçue comme une prérogative hautement prestigieuse du prince, ce qui a d'ailleurs amené les ducs de Bourgogne à infléchir leur action de la traditionnelle prédation nobiliaire à une attitude plus organisatrice et protectrice de la nature – dont témoigne l'aménagement de parcs voués aux animaux sauvages comme celui d'Aisey-sur-Seine et ses daims.
- 13 En définitive, l'exploitation ducale constitue un paradoxe : un personnel nombreux, entreprenant, un domaine virtuellement riche, mais de bien maigres résultats. Les hommes de la gruerie se sont trouvés confrontés à une série de contraintes qu'ils ont différenciellement gérées. Si en matière d'exploitation du bois, les problèmes ont été perçus, des remèdes ont été apportés par la mise en place de nouvelles pratiques sylvicoles, la situation est toute différente en ce qui concerne l'exploitation des eaux. Celle-ci offre l'image d'une gestion bloquée car ayant atteint un seuil technique caractérisé par la non-maîtrise de processus biologiques (alevinage).

- 14 À travers l'étude des eaux et forêts de la Bourgogne ducale se dessinent quelques-uns des scénarios joués entre la société médiévale et la biodiversité environnante.
-

NOTES

1. C. BECK et M.-C. MARINVAL, « Pour une approche de la "biodiversité historique" : l'exemple médiéval », in J. BURNOUF et P. LEVEAU (dir.), *Fleuves et marais. Une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, 2004, p. 177-183.
-

INDEX

Index géographique : France/Bourgogne

Mots-clés : biodiversité, eau, forêt, société